

**XIX^e SOMMET DE
LA FRANCOPHONIE**
Villers-Cotterêts – 2024

Déclaration des gouvernements bailleurs de fonds de TV5

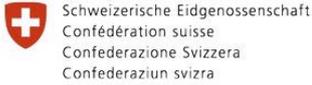
1. Les six gouvernements bailleurs de fonds de TV5¹ se félicitent de la nomination de Mme Kim Younes au poste de Présidente Directrice Générale de TV5MONDE. Cette nomination, effective depuis ce 2 octobre, a permis à Mme Younes de participer au Sommet de la Francophonie, en tant qu'opérateur de l'OIF, d'entamer son mandat en nouant des relations de proximité et de confiance avec les membres de l'OIF et de réaffirmer le rôle de TV5MONDE au cœur de la Francophonie.
2. La Charte fondatrice de TV5, renouvelée en 2021 entre les six gouvernements bailleurs de fonds de TV5 et les deux opérateurs TV5², affirme leur volonté commune de construire un espace audiovisuel partagé qui soit la pierre angulaire du développement d'une francophonie vivante et dynamique, incarnant les valeurs essentielles de celle-ci que sont la démocratie, le développement des connaissances, la diversité culturelle et le développement durable.

Convaincus que le multilatéralisme constitue un garant majeur de la paix entre les peuples, que réside en TV5MONDE une opportunité de coopération culturelle entre nations plus utile que jamais, et désireux de prendre en compte les évolutions multiples, présentes et à venir, du champ culturel et informationnel francophone, les gouvernements bailleurs de fonds entendent mettre en œuvre une réflexion visant à renforcer différentes formes de convergence avec les autres Etats membres de l'Organisation internationale de la Francophonie. Ils affirment leur volonté d'identifier les pistes de rapprochement les plus appropriées pour favoriser de nouvelles synergies opérationnelles, notamment dans le domaine de la co-production et valoriser ainsi encore davantage, dans la programmation de TV5MONDE, une diversité géographique des contenus francophones, reflet de la diversité de ses audiences. Ils envisagent notamment à ce titre d'explorer les modalités d'un rapprochement envers les États qui ont déjà une production importante de programmes audiovisuels en langue française et où l'audience de TV5MONDE est large, comme c'est le cas de plusieurs pays d'Afrique francophone.

Fidèles aux principes fondateurs de la Charte, les gouvernements bailleurs de Fonds de TV5 seront naturellement attentifs à ce que ces potentiels nouveaux partenariats s'inscrivent dans le respect des

¹ Canada, Fédération Wallonie-Bruxelles de Belgique, France, Principauté de Monaco, Québec et Suisse, cette dernière étant représentée par la Confédération helvétique et la SRG SSR.

² TV5Monde et TV5 Québec Canada



valeurs fondamentales de TV5 et de son indépendance éditoriale, reposant sur la charte déontologique et éditoriale de TV5MONDE, encadrant le respect des principes essentiels de déontologie journalistique, d'indépendance, de transparence, d'honnêteté de l'information et d'expression pluraliste des courants de pensée et d'opinion.